

Mesures de contrôle dans les pêches de l'Atlantique du nord-est (CPANE), coopération multilatérale

2000/0280(CNS) - 17/01/2001 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant sans débat le rapport de M. John McCARTIN (PPE/DE, IRL), le Parlement européen a approuvé la proposition de modification de règlement avec deux amendements. Il demande que : - l'"arrangement ad hoc" de contrôle et de surveillance de la pêche soit prolongé jusqu'au 31.12.2002 au lieu du 31.12.2003; - la Commission soumette avant le 30.06.2002 des propositions visant à prolonger d'un an la validité de certaines dispositions du règlement 2791/1999/CE.